

## AGRICULTURE: CULTURES ET CHEPTTEL

Les dix cartes qui se rapportent aux cultures couvrent 95 % de la totalité de la surface cultivée (qui a diminué de 1 661 000 ha à 1 383 000 ha entre 1959 et 1986), les six autres cartes 97 % du cheptel total en 1986.

Les données utilisées viennent du recensement agricole du 15 mai 1959 et de celui du 15 mai 1986 et se rapportent à toutes les exploitations commerciales. A la différence du Premier Atlas de Belgique (cartes 30 et 32) on a laissé de côté le seigle, l'avoine et quelques plantes fourragères et industrielles par suite du fléchissement de l'intérêt pour ces cultures; on a ajouté la culture du maïs et on a remanié les catégories de bétail. Comme unité statistique on a pris les 589 communes. Les nombreuses fusions de communes en 1965, 1971 et 1977 ont obligé à recalculer les données de 1959 d'après les communes actuelles.

Malgré l'échelle réduite des cartes on a opté pour une double information par carte: l'état actuel et l'évolution.

L'état actuel est rendu par des cercles dont la superficie est directement proportionnelle au nombre d'hectares de culture ou au nombre d'animaux, sauf pour les petites valeurs, représentées par des cercles-types. En outre la différence dans l'ordre de grandeur des seize données a empêché d'employer pour chaque carte la même proportionnalité pour le calcul des rayons de cercles.

L'évolution 1986/1959 est calculée d'après le rapport des données relatives (superficie de la culture ou nombre d'animaux par rapport à la superficie cultivée totale) de chaque commune pour les deux dates et est rendue par des couleurs. Quant à la délimitation des classes, c'est l'indice d'évolution 100 qu'on a utilisé pour toutes les cartes comme limite entre une relative augmentation (teintes rougeâtres) ou diminution (teintes bleuâtres). Les autres limites de classe ont été déterminées pour chaque carte séparément et différemment. La classe de couleur la plus basse est souvent presque absente et parfois même elle fait complètement défaut. Cela s'explique par les nombreuses communes à chiffre absolu très réduit et à évolution très faible.

Les plus grandes superficies de FROMENT (181 000 ha en 1986, 198 000 ha en 1959) sont situées dans les Polders, dans la région limoneuse et dans le Condroz où les sols favorables et les grandes exploitations sont les facteurs les plus importants qui ont garanti la persistance et même l'accroissement de la culture. Les Polders et l'Entre-Sambre-et-Meuse ont connu la croissance relative la plus élevée.

La culture de l'ORGE (128 000 ha en 1986, 109 000 ha en 1959) connaît une répartition assez égale même s'il s'agit de surfaces relativement réduites dans les provinces d'Anvers et de Limbourg et en Ardenne. Les accroissements les plus importants se produisent en Hesbaye où la culture était déjà assez considérable et en Campine où elle est récente. En Ardenne et à l'ouest de l'Escaut, la culture accuse une diminution importante de superficie.

L'aire des BETTERAVES SUCRIERES (113 000 ha en 1986, 64 000 ha en 1959) occupe partiellement les mêmes régions que l'aire du froment étant donné d'égales exigences de qualité de sol et l'adaptation aux mêmes structures d'exploitation. La surface a presque doublé en dix-sept ans. Les régions betteravières traditionnelles ont connu une évolution inférieure à la moyenne nationale. Les accroissements les plus importants s'effectuent à leur bordure (la région sablo-limoneuse, le Condroz, ...) à la suite de quoi la surface d'un seul tenant en Moyenne Belgique a augmenté en étendue.

La culture de la POMME DE TERRE (40 000 ha en 1986, 71 000 ha en 1959) concentrée en 1959 au sud-ouest de la Flandre Occidentale, dans les arrondissements voisins en Flandre Orientale et dans le Hainaut, a maintenant aussi une extension dans l'arrondissement d'Ypres et dans la région limoneuse. Toutefois au niveau national la culture est retombée aux deux tiers. Seules la région d'Ypres et la région limoneuse connaissent une augmentation. Même les anciennes régions de culture accusent actuellement une diminution même si elle est de moindre importance que celle des régions non-traditionnelles.

La CULTURE FRUITIERE EN PLEIN AIR (11 000 ha en 1986, 37 000 ha en 1959) a toujours comme domaine privilégié Saint-Trond et les environs, et l'évolution y dépasse la moyenne nationale. Ce qui est frappant, c'est une certaine progression dans la vallée de la Lys. Quant à la Wallonie, cette culture fait défaut sauf dans ce qui reste de vergers dans le Pays de Herve.

En ce qui concerne la CULTURE MARAICHERE EN PLEIN AIR (31 000 ha en 1986, 11 000 ha en 1959), la plus grande concentration se trouve au centre de la Flandre Occidentale. Une deuxième région de concentration est celle de Malines. L'importance relative des cultures maraichères en plein air a plus que triplé depuis 1959. Le plus grand accroissement se trouve au centre de la Flandre Occidentale où se dessine une diffusion concentrique. La région de Malines a connu une croissance qui se situe en dessous de la moyenne nationale; d'autre part, une zone de moindre importance est en train de se développer au sud de l'axe industriel wallon.

Quant à la CULTURE SOUS VERRE (1 800 ha en 1986, 1 200 ha en 1959), nous distinguons quatre régions importantes. A côté des zones traditionnelles - la région maraichère de Malines et celle de la floriculture de Gand qui, toutes deux, connaissent une importance croissante - deux autres ont pris naissance, la région de Roulers-Tielt (légumes) et celle de Hoogstraten (fraises, tomates). L'augmentation relative y est importante ( $\times 10$ ) mais la superficie est encore assez limitée.

Le FOURRAGE VERT (134 000 ha en 1986, 45 000 ha en 1959) a gagné beaucoup en importance par la progression de la culture du maïs (128 000 ha) au détriment des RACINES FOURRAGERES (14 000 ha en 1986, 54 000 ha en 1959); celles-ci se maintiennent le mieux dans les régions où elles ont toujours été cultivées notamment en Flandre Occidentale et en Flandre Orientale. Dans la partie flamande du pays, l'importance relative du fourrage vert augmente plus que la moyenne nationale, surtout dans la Flandre sablonneuse et en Campine où le cheptel a connu la plus grande extension. En Wallonie l'augmentation reste globalement en dessous du niveau national, il y a même une diminution ou une absence totale sur les parties les plus élevées de l'Ardenne.

L'aire des PRAIRIES (661 000 ha en 1986, 800 000 ha en 1959) se concentre au nord dans la région sablo-limoneuse en Flandre et en Wallonie au sud du Condroz. Quant à l'évolution relative, l'importance reste presque constante au niveau national. La région limoneuse et le Condroz connaissent un déclin. Les parties sablonneuses des deux Flandres et l'Ardenne accusent les augmentations les plus fortes.

La superposition des trois cartes précédentes coïncide avec la carte des BOVINS (3 060 000 en 1986, 2 643 000 en 1959). Les plus fortes concentrations de bovins se rencontrent à l'ouest de l'Escaut, dans la Campine septentrionale anversoise et limbourgeoise et, en Wallonie, en Famenne et en Ardenne où l'augmentation est la plus élevée. En Flandre Occidentale et en Flandre Orientale, cette augmentation va de pair avec celle de la superficie des pâturages et celle de la production de fourrage vert, en Campine surtout avec l'extension du fourrage vert et en Wallonie dans les zones de bovins avec l'extension des herbages. Dans la région limoneuse, la région de Tournai rejoint la concentration flamande.

A l'intérieur du secteur du gros bétail, les VACHES LAITIERES et les VACHES NOURRICES (1 144 000 en 1986, 1 012 000 en 1959) présentent les mêmes concentrations que le secteur du gros bétail dans son ensemble. On trouve les augmentations les plus fortes en Ardenne (surtout les vaches nourrices), dans une moindre mesure en Campine et à l'ouest de la ligne Zelzate-Tournai.

Le secteur des PORCS (5 585 000 en 1986, 1 427 000 en 1959) connaît trois concentrations: la Flandre Occidentale sablonneuse, le nord de la Campine anversoise et limbourgeoise. En ce qui concerne l'étendue, la première est de loin la plus importante. Ces trois concentrations ont aussi accusé le plus fort accroissement. Dans le secteur partiel des TRUIES D'ELEVAGE (664 000 en 1986, 1295 000 en 1959) on obtient le même schéma spatial en ce qui concerne les chiffres absolus, mais en Flandre Occidentale la croissance est inférieure à celle de la Campine du nord.

Le secteur de la VOLAILLE est presque entièrement dominé par les poules pondeuses et les poulets de chair. Dans le secteur des PONDEUSES (6 933 000 en 1986, 6 166 000 en 1959) on distingue trois noyaux: le noyau le plus ancien situé à la frontière des deux Flandres accuse une légère augmentation, le nord de la Campine anversoise et le nord du Limbourg qui ont connu la croissance la plus forte pendant la dernière décennie. Le secteur des POULETS DE CHAIR (10 612 000 en 1986, 2 067 000 en 1959) présente une image plus étalée. La région de Turnhout connaît la plus forte concentration tandis que le sud de la Flandre Occidentale et de la Flandre Orientale ne restent pas négligeables. Dans ces régions les accroissements sont plus élevés que la moyenne nationale. Ailleurs l'évolution est insignifiante et est liée à des facteurs accidentels comme l'établissement de grandes exploitations industrielles.

Les cartes permettent de se faire une image de l'évolution dans l'extension des cultures. Dans les territoires sablonneux et sablo-limoneux de la partie flamande du pays, l'élevage du gros bétail et la production du fourrage qui s'y rattache de même que le secteur des granivores (porcs et volaille) connaissent de considérables augmentations relatives. Au milieu de tout cela se trouvent des cultures intensives de légumes, de fruits et cultures sous verre qui selon les conditions locales ont évolué plus ou moins fortement; la grande culture par contre a fortement rétrogradé. La grande culture maintient ses superficies et ses augmentations les plus importantes sur les bons sols de la région limoneuse et du Condroz où elle s'adapte également mieux à la structure de l'entreprise. Au sud et à l'est du Condroz l'élevage du gros bétail continue à prédominer même s'il est moins intensif qu'en Flandre. Des facteurs tels que la qualité du sol, les conditions climatiques, les distances, les possibilités de débouchés et la superficie des exploitations ont contribué aux spécialisations régionales.